

Thème : La configuration d'une classe.

Plan de la formation

1. Définition
2. Préalables pour une bonne configuration
 - a) L'évaluation des enfants
 - Domaines d'évaluation
 - Synthèse de l'évaluation (conclusion)
 - Conditions pour une bonne évaluation
 - b) La gestion des outils d'évaluation
 - Les fiches individuelles des élèves : remplissage
 - Actualisation des niveaux
3. La configuration proprement dite
 - a) Répartition des enfants en groupe des niveaux
 - b) Définition des objectifs de prise en charge
 - c) Détermination des activités
4. Conclusion

La configuration d'une classe.

a. Définition

C'est l'ensemble des caractéristiques d'un ensemble, d'un groupe fondé sur la singularité de chaque membre du groupe.

La configuration d'une classe nous renvoi à déterminer les caractéristiques de tous les élèves individuellement en terme de niveau, en vue mettre de les regrouper en fonction de certains critères établis dans le but de faciliter leur encadrement

b. Préalables pour une bonne configuration

- c) L'évaluation des enfants
 - Domaines d'évaluation
 - Synthèse de l'évaluation (conclusion)
 - Conditions pour une bonne évaluation
- d) La gestion des outils d'évaluation
 - Les fiches individuelles des élèves : remplissage
 - Actualisation des niveaux

c. La configuration proprement dite

- d) Répartition des enfants en groupe des niveaux
- e) Définition des objectifs de prise en charge
 - Objectif individuel

- Objectif pour chaque
- f) Détermination des activités : point de départ à partir duquel on va commencer avec chaque groupe.
- d. Conclusion

La gestion d'une classe à plusieurs niveaux

1. Introduction

Pendant longtemps, la classe était considérée comme une unité de base à l'école primaire et maternelle, dont la mission était de recevoir tous les enfants. Il s'agissait des collectifs d'élèves constitués de groupes plus ou moins homogènes rassemblés en cours selon leur âge, dans une situation d'un seul niveau d'enseignement.

Ces classes étaient constituées d'après une considération selon laquelle, les enfants d'un même âge constituent un groupe d'individus assez semblables, possédant les mêmes potentialités, les mêmes acquis et apprenant selon un même rythme. L'incidence principale de ce modèle d'enseignement était l'application d'une pédagogie collective, frontale et magistrale.

Progressivement, s'est imposée la nécessité d'une gestion pédagogique de l'hétérogénéité des élèves par l'introduction d'une approche plus individualisée des apprentissages.

Ainsi, l'école primaire est traversée par un mouvement continu qui, par des mesures et des dispositifs divers, vise l'accueil et la réussite de tous les élèves, quelles que soient leurs différences. C'est la mission de l'éducation inclusive.

Du coup, l'éducation inclusive prend place dans les écoles ordinaires avec pour mission d'accueillir dans les classes et les écoles, tous les enfants, quelles que soient leurs caractéristiques particulières d'ordre physique, intellectuel, social et affectif, linguistique, etc. Elle a pour point de départ la considération que les différences entre les élèves sont normales et que, par conséquent, l'apprentissage doit être adapté aux besoins de chaque enfant, au lieu d'obliger l'enfant à s'adapter à des hypothèses établies quant au rythme et à la nature du processus d'apprentissage.

En définitive, l'école est appelée à mettre en place des dispositifs, non seulement pour accueillir, mais surtout pour favoriser la réussite de tous les élèves, quelles que soient leur différence.

C'est dans ce cadre que naît la nécessité de l'organisation de la classe en prenant en compte le fait que tous les enfants n'ont pas le même niveau.

2. Définition de quelques termes

La classe : c'est un ensemble d'élèves appartenant à un même groupe considérés faisant partie d'un niveau d'enseignement scolaire.

Au niveau de primaire, les classes sont regroupées en 3 degrés qui sont :

- Le degré élémentaire : est constitué des classes de 1^{ère} et 2^{ème} année primaire.
- Le degré moyen : est constitué des classes de 3^{ème} et de 4^{ème} année primaire.
- Le degré terminal : est constitué des classes de 5^{ème} et 6^{ème} année primaire.

Au niveau de maternelle, les classes sont regroupées en 3 niveaux qui sont :

- La 1^{ère} maternelle : qui reçoit les enfants à l'âge de 3 ans.
- La 2^{ème} maternelle : reçoit les enfants de l'âge de 4 ans.
- La 3^{ème} maternelle : reçoit les enfants de l'âge de 5 ans.

Le niveau : c'est un degré d'avancement des connaissances et de savoir-faire atteint par un enfant en classe par rapport aux objectifs fixés pour celle-ci. C'est aussi un degré de difficulté constaté chez un enfant au cours du processus d'apprentissage.

L'orientation d'un enfant dans une classe donnée dépend du niveau atteint par l'enfant, en rapport avec les objectifs fixés pour différentes disciplines de cette classe. Cela veut dire par exemple qu'on ne peut pas orienter en 4^{ème} primaire un enfant qui a un niveau correspondant à la 2^{ème} primaire en mathématique ou en français.

La gestion : il s'agit de l'organisation fonctionnelle de quelque chose en vue de bien la maîtriser, l'administrer et la contrôler.

En définitive, la gestion d'une classe à plusieurs niveaux peut être comprise comme une capacité de l'enseignant à organiser sa classe en tenant compte du degré d'avancement de chaque enfant, en vue de susciter son évolution, son épanouissement, son développement tant sur le plan pédagogique que comportemental.

3. Procédure à suivre pour bien gérer sa classe à plusieurs niveaux.

a) Evaluation des enfants

Elle porte essentiellement sur les matières suivantes jugées comme indispensables pour déterminer le niveau de l'enfant :

1) Français : on évaluera les éléments ci-après :

- Lecture : il faut déterminer ce dont l'enfant est capable de lire dans le processus d'apprentissage de la lecture. l'évaluateur pourra se poser différentes questions au cours de son évaluation :
 - ✓ L'enfant se situe-t-il au niveau des lettres isolées (voyelles ou consonnes) ? Au niveau des syllabes ? Au niveau des mots ? Des phrases ?
 - ✓ Quels sont les sons qu'il maîtrise bien ? Quels sont les sons qu'il ne maîtrise pas ?
 - ✓ Comment lit-il ? Couramment ? Syllabiquement ? Etc.
 - ✓ Est-ce qu'il comprend ce qu'il lit ?
- Ecriture : l'évaluateur se posera les questions suivantes :
 - ✓ Qu'est-ce que l'enfant est capable de copier ? Des voyelles ? Des consonnes ? Des syllabes ? Des mots ? Des phrases ? Un texte ?
 - ✓ Comment écrit-il ? En imprimé ou en cursive ? Y a-t-il des lettres déformées ? Tient-il bien son crayon ou son stylo ? Respecte-t-il la ligne du cahier ou la taille des lettres ?

- ✓ S'il ne sait pas encore écrire, quel est son niveau en coloriage ? Le mouvement de coloriage est-il bon ? Son coloriage est-il centré sur le dessin ? Est-il régulier ? Respecte-t-il le contour du dessin ?
 - ✓ Est-il capable de quoi en préécriture ? Est-il au niveau du surligneur ? Peut-il suivre un tracé ? des pointillés ? Peut-il faire la continuité d'un modèle ?
 - Orthographe : on évaluera la capacité de l'enfant à reproduire par dictée les lettres isolées, les syllabes, les mots avec des sons simples ou complexes, des phrases, etc.
 - Grammaire : l'évaluateur cherchera à situer le niveau de l'enfant par rapport à une classe donnée (3^{ème} P., 4^{ème} P., 5^{ème} P., 6^{ème} P., etc.). pour cela, l'évaluateur devra être en mesure de définir les éléments distinctifs en grammaire par rapport à chaque classe et de situer la complémentarité des notions au niveau de chaque classe.
 - Conjugaison : la connaissance et l'utilisation des verbes dans le temps et l'espace. Cette évaluation devra se faire en fonction de la classe où se trouve l'enfant, particulièrement à partir du degré moyen.
- 2) Mathématiques : l'évaluation portera sur les éléments suivants :
- Comptage : on se demandera si l'enfant sait compter jusqu'à quel nombre. Est-ce un comptage récitation ou un comptage réel avec pointage ou déplacement des objets ?
 - Connaissance des nombres : il s'agit de la notion de quantité évaluée en unité. L'évaluateur cherchera à savoir à quel niveau l'enfant est capable de reconnaître les quantités. Cette évaluation doit se faire sous forme des manipulations des objets, au cours desquelles l'enfant sera appelé à produire des quantités demandées par l'évaluateur. Exemple : donne 2 bouchons ; 3 ; 4 ; 5 ; etc.
 - Connaissance des chiffres : le chiffre c'est le caractère servant à représenter un nombre dans un système de numération. L'évaluateur cherchera à situer les chiffres écrits dont l'enfant est capable de reconnaître.
 - La correspondance entre les chiffres et les quantités : l'évaluateur cherchera à savoir si l'enfant est capable de représenter par écrit les quantités dont il est capable de manipuler, et vice-versa. Cette évaluation devra se faire sous forme des schèmes ou de correspondance entre quantité et chiffre.
 - Les opérations : l'évaluateur cherchera à déterminer ce que l'enfant est capable de faire en rapport avec les quatre opérations fondamentales :
 - ✓ Sait-il faire l'addition simple ou avec report ?
 - ✓ Est-il capable de faire la soustraction simple ou avec emprunt ?
 - ✓ Peut-il faire la multiplication simple ou avec retenu ? Il peut se limiter au multiplicateur de combien de chiffres ?
 - ✓ Est-il capable de faire la division ?
 - ✓ Comment procède-t-il ? Mentalement ? A l'aide des manipulations des objets ou des traits ? Est-il capable de faire la disposition pratique pour les grands nombres.
 - Selon la classe où se trouve l'enfant, l'évaluation des mathématiques devra s'élargir à d'autres notions telles que les nombres décimaux (lecture, écriture,

opération...); les fractions (différentes notions en rapport avec les fractions, opérations...); les systèmes métriques ; etc.

3) Langage : l'évaluation portera sur :

- L'utilisation de la langue : l'enfant s'exprime-t-il en français ou en langue maternelle ?
- Mode d'expression : s'exprime-t-il par des mots ? Des phrases de deux mots ? Des phrases de trois mots (sujet – verbe – complément) ? Des phrases complexes ? Son vocabulaire correspond-t-il avec son âge ?
- Facilité : cherche-t-il des mots pour pouvoir s'exprimer ? Fait-il des compensations en utilisant les gestes ou les mots dans une langue maternelle ?

Les différents aspects du langage devront être approfondis au cours d'une évaluation en logopédie.

Conclusion de l'évaluation

L'évaluateur doit présenter une conclusion avec les caractéristiques suivantes :

- ◆ Elle doit être brève et concise, et présenter uniquement le niveau réel de l'enfant ; c'est-à-dire ce dont il est capable de faire et non ce qu'il est censé faire.
- ◆ Elle devra également présenter la classe qui correspond avec le niveau de l'enfant.
- ◆ Elle doit présenter une conduite à tenir, c'est-à-dire les propositions d'orientation pour la prise en charge. Il s'agit ici, soit d'une réorientation de l'enfant par rapport à la classe ; soit des objectifs du programme à mettre en place pour bien assurer la prise en charge ; etc.

Éléments important à retenir lorsqu'on fait une évaluation pédagogique

- ◆ Il y a des préalables pour toute évaluation pédagogique :
 - L'évaluateur doit avoir une maîtrise suffisante du programme national de l'enseignement au niveau du cycle où il fait son évaluation.
 - Connaître les objectifs de classe en rapport avec chaque discipline ; ou les compétences exigées pour passer d'une classe à une autre.
 - Avoir une bonne connaissance de ce qu'on cherche à obtenir de l'évaluation.
- ◆ Pendant l'évaluation, l'évaluateur tirera son attention sur différents aspects susceptibles d'influer sur le rendement de l'enfant. Il s'agit de :
 - rythme de travail : l'enfant travaille lentement et sûrement ou avec hésitation. Il travaille rapidement avec précision ou dans la précipitation. Il fait semblant de travailler pour faire passer le temps. Etc.
 - Concentration : voir si l'enfant est réellement dans l'activité ; s'il a tendance à rêver ; s'il est évasif ; s'il interrompt de temps en temps ce qu'il fait pour s'occuper d'autres choses ; etc.
 - Compréhension des consignes : voir si l'enfant comprend réellement ce qu'on lui demande de faire.
 - Capacité de l'enfant à développer des stratégies personnelles pour trouver des solutions à ce qu'on lui demande.

Ces différents aspects devront être approfondis au cours d'une évaluation psychologique. Ainsi, il est important d'en faire mention dans le rapport sur la conclusion de l'évaluation.

b) Configuration de la classe

C'est une étape où l'enseignant répartit les enfants de sa classe en fonction des groupes des niveaux d'apprentissage. La constitution de ces groupes doit suivre une certaine procédure :

- 1) Prendre en compte les résultats (synthèse) des évaluations : il s'agit du niveau atteint par chaque enfant dans chaque domaine de prise en charge.
- 2) Regroupement des enfants : il s'agit de mettre ensemble les enfants dans un groupe donné, selon qu'ils présentent le même niveau ou un niveau approximatif dans chaque domaine de prise en charge suivant :
 - Mathématiques : le point de référence c'est la connaissance des nombres.
 - Français : lecture, écriture, orthographe, grammaire, etc.
 - Langage.
- 3) Détermination des activités : il s'agit de fixer le niveau à partir duquel l'enseignant devra faire des apprentissages en fonction de chaque domaine et de chaque groupe créé. L'objectif est de faire évoluer chaque groupe à partir de la limite de ses acquisitions.

c) Tenue des documents pédagogiques

i. Les documents pédagogiques de l'enseignant

Ils doivent prendre en compte les groupes établis. Les documents concernés sont les suivants :

- 1) Le planning des activités : il s'agit d'un document qui présente de façon synthétique, les thèmes de toutes les activités à réaliser pour toute la semaine. Les thèmes des activités prévues pour chaque groupe doivent figurer sur ce planning.
Exemple : voir présentation en annexe.
- 2) Le journal de classe : c'est un document qui reprend les préparations synthétiques de toutes les activités en rapport avec les thèmes prévus dans le planning. Ce document est élaboré hebdomadairement. Les activités prévues pour chaque groupe doivent être détaillées de façon synthétique dans ce document.
- 3) La fiche technique : il s'agit d'une préparation détaillée de chaque activité prévue dans le journal de classe.

Dans chaque parti de la préparation, chaque groupe doit être pris en compte.

Exemple :

Nous prenons une leçon sur l'apprentissage des nombres avec 3 groupes d'élèves. Le 1^{er} groupe apprend le nombre 7 ; le groupe 2 le nombre 5 et le groupe 3 le nombre 2.

Dans la partie révision, l'enseignant peut prévoir par exemple 3 exercices sur les schèmes, exercice 1 sur le schème 1, exercice 2 sur le schème 4, exercice 3 sur le schème 6. Chaque groupe se retrouve pris en compte dans cette partie de révision.

Dans la partie analyse, l'enseignant doit prévoir les manipulations pour les trois groupes : le groupe faible des manipulations sur le nombre 2, le moyen sur le nombre 5 et le fort sur le nombre 8. Il en est de même pour la constitution d'ensemble en fonction des nombres, chaque groupe trouve son compte.

Dans les exercices d'application, chaque groupe devra trouver son compte.

ii. Les documents des élèves

- 1) Le journal de classe : dans ce document, chaque enfant reçoit les éléments en rapports les activités apprises dans son groupe d'apprentissage.
- 2) Les cahiers de devoirs et les cahiers des travaux journaliers : doivent bien être contrôlés et veiller à ce que chaque enfant n'ait que le devoir correspondant à son groupe.
- 3) Les livrets de compétences scolaires : doivent ressortir les acquisitions réussies par l'enfant.

d) Prestations

La réussite de l'organisation d'une classe à plusieurs niveaux ne dépend pas uniquement de la bonne évaluation des élèves, ni de la bonne configuration de la classe, ni également de la bonne tenue des documents pédagogiques ; elle dépend aussi d'un certain nombre des paramètres en rapport avec la prestation de l'enseignant notamment :

- 1) La bonne utilisation des méthodes et techniques de la pédagogie différenciée : l'organisation de travail en groupe (groupe formel, groupe informel, le tutorat),
- 2) La production et la bonne utilisation des matériels didactiques : pour faciliter les acquisitions, l'enseignant doit produire les matériels didactiques adéquats. Non seulement il doit les produire, mais il doit savoir comment et quand les utiliser. Les matériels doivent être variés (ex. : pour l'étude des nombres, l'enseignant peut utiliser les bouchons, les cubes, les bouliers compteurs, etc.
- 3) De la collaboration entre l'enseignant et les autres membres de l'équipe éducative, ainsi qu'avec les parents. L'enseignant doit échanger avec les autres, partager ses difficultés, ses échecs sans peur ni honte, mais aussi ses réussites.
- 4) De son attitude et de son comportement vis-à-vis des enfants (autorité, discipline, impartialité, etc.) ;
- 5) De son esprit d'initiative ;
- 6) De la bonne utilisation des aides personnalisées : recourir dans la mesure du possible au programme éducatif individualisé, au PPRS, pourquoi pas aux services du maître soutien pour une prise en charge plus individualisée de l'enfant.

Conclusion

On ne peut jamais prétendre appliquer un enseignement inclusif sans prendre en compte le caractère hétérogène des niveaux des enfants, et sans chercher à adapter les enseignements aux niveaux des enfants dans leur particularité.

Cette formation nous a donné les moyens d'arriver à l'individualisation des enseignements, à la prise en compte des particularités des enfants dans la prévision et la préparation des matières, grâce aux moyens qu'elle nous fournit pour bien organiser nos classes dans le souci de l'évolution de chaque enfant en tant qu'individu dans un groupe.

Reste à chacun de nous de pouvoir les mettre en pratique.